



TROPHEE COBATY GUADELOUPE ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

Qui est le COBATY ?

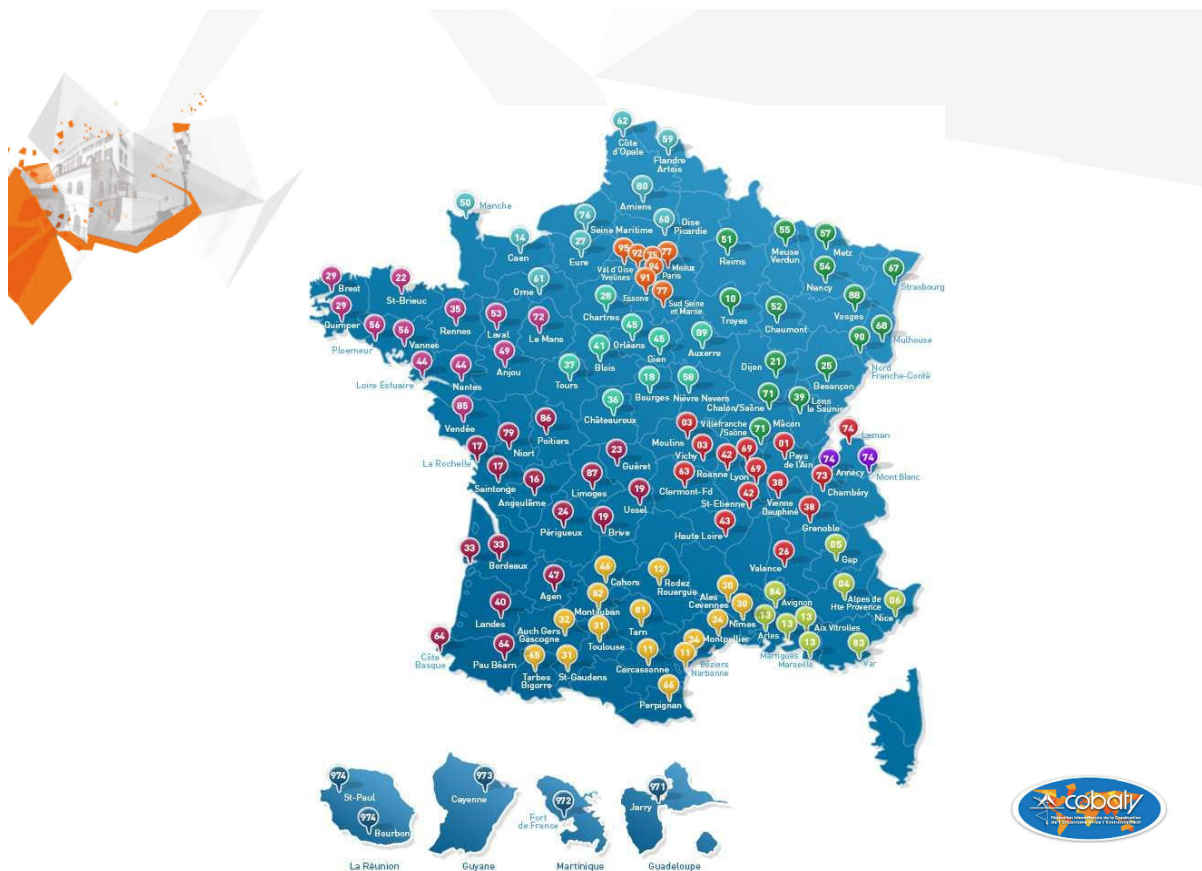
Le COBATY est une association ayant pour but de regrouper des personnes physiques participant directement ou indirectement à la construction, l'urbanisme, l'environnement et le cadre de vie

La fédération internationale COBATY compte :

- Plus de 124 associations
- Près de 4500 membres
- Des métiers divers et complémentaires (métiers du BTP, notaires, avocats, huissiers, assureurs...)

Nous réfléchissons ensemble à l'harmonisation des rapports professionnels avec l'ensemble des acteurs et participants à l'acte de construire, qu'ils soient publics ou privés. COBATY est donc, de par son action une force de réflexion et de proposition qui travaille pour l'intérêt public

Les COBATY de France



Le COBATY Guadeloupe

L'association COBATY Guadeloupe est composée de 20 membres travaillant de près ou de loin dans les différents secteurs du BTP :

- Maitrise d'ouvrage
- Maitrise d'œuvre- Architectes et ingénieurs
- Expert judiciaire
- Artisan / Entrepreneur / Constructeur de maison individuelles
- Notaire -Avocat -Géomètre
- Assureur
- Bureau de Contrôle
- Expert-Comptable

Son président actuel est Mr Charlot RAMASSAMY

Qu'est-ce que le trophée COBATY ?

L'objectif du Trophée COBATY est de récompenser un jeune étudiant « Méritant »

L'association COBATY Guadeloupe a donc souhaité récompenser de Jeunes étudiant(e) s de la filière BTP et autres métiers connexes de notre département.

Ce trophée est ouvert à l'ensemble des établissements formant des étudiant(e)s des classes :

- CAP
- BAC PRO
- BTS

Les critères de Jugement

■ RESULTATS SCOLAIRES

■ VALEUR TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

■ VALEURS CITOYENNES et QUALITE RELATIONNELLE
au travers de :

la CIVILITE
le CIVISME
l'ALTRUISME

■ INVESTISSEMENT PERSONNEL

■ PROFESSIONNALISME

■ EXEMPLARITE

Le règlement

Le COBATY Guadeloupe marque sa volonté de mettre en œuvre un TROPHEE, récompense suprême attribuée à un jeune en formation qui répond aux critères établis par la fédération internationale COBATY

Article 1 – Objectifs du Prix

L'objectif de COBATY, à travers cette action TROPHEE, est de valoriser le parcours de jeunes qui suivent une formation technique ou technologique en lien avec le BTP. Le trophée sera remis lors d'une manifestation qui se déroulera, en présence du jeune, de ses formateurs, de ses parents, de membres de l'association COBATY, d'un élu de la ville ou de la Région Guadeloupe...

Article 2 – Qui peut concourir ?

Tout jeune de CFA, de lycée professionnel ou de lycée technologique (public et privé sous contrat) préparant aux métiers en lien avec le BTP : Certificat d'Aptitude Professionnelle ; Baccalauréat Professionnel ; Brevet de Technicien Supérieur

En partenariat avec l'Académie de la Guadeloupe et la CGSS, les professeurs sont étroitement associés au choix du jeune lauréat.

Article 3 – Critères de sélection

Les critères de sélection sont ceux retenus par COBATY pour la nomination d'un candidat au Trophée :

- Résultats scolaires
- Valeur technique et professionnelle
- Valeurs citoyennes et qualité relationnelle à travers : la civilité ; le civisme ; l'altruisme
- Investissement personnel et motivation Professionnalisme
- Exemplarité

Article 4 – Jury

La sélection finale (après jury de sélection au sein des établissements), se fera en présence d'un jury qui sera composé comme suit :

3 membres de COBATY (dont le président du jury)

1 Inspecteur STI

2 Délégué Directeur de la Formation Professionnelle et Technologique

2 professeur de la spécialité

1 personnel de la CGSS

Article 5 – Modalités de sélection

La sélection des candidats s'opérera lors d'un entretien individuel de 15 minutes avec le jury.

Les critères retenus sont ceux définis par COBATY (voir fiche d'évaluation) La sélection s'opérera en deux phases :

- 1/ En établissement de formation, à partir des critères du Trophée COBATY, le Chef d'établissement proposera au jury un candidat par niveau de formation (Meilleur CAP, meilleur Bac Pro et meilleur BTS) voir folio (10/11).
- 2/ Pour la phase finale, le jury de premier niveau sélectionnera au sein de chaque groupe de niveau (CAP ; Bac ; BTS) un candidat puis le jury final déterminera parmi ces trois derniers candidats le lauréat du Trophée COBATY Guadeloupe, (voir folio 10/11).

Article 6 – Calendrier du Trophée 2024.

- Information en direction des établissements le **mardi 12 déc 2023**.
- Les noms des candidats retenus lors de la sélection en établissement de formation devront être adressés à l'IEN STI Julien ANTOINE de la spécialité et au partenaire COBATY du Trophée **le vendredi 01 mars 2024** dernier délai.
- Le jury double final se tiendra **le jeudi 28 mars 2024** de 8h à 13h au rectorat, salle Juminer 2 et salle Chardon. Notez que le déplacement des élèves retenus vers le Rectorat est à la charge des établissements. En visio pour le LP Daniella JEFFRY de ST-Martin (horaire à fixer avec l'établissement).
- La remise du Trophée COBATY aura lieu au Lycée Professionnel Louis Delgrès **le samedi 27 avril 2024 de 8h à 12h**

Article 7 – Communication et Droit à l'image.

Les candidats majeurs et les parents des élèves mineurs, autorisent l'organisation du Trophée à les photographier et/ou à les filmer dans les différentes situations du concours et à publier, diffuser, exposer les photographies et films les représentants pour les usages suivants :

Publication sur le site internet de l'Académie de la Guadeloupe et de la CGSS

Publication sur le site internet du COBATY et le journal COBATY Publication sur le site internet des établissements scolaires Présentation d'une activité pédagogique ou périscolaire

Exposition de photographies dans la cadre de la valorisation des activités pédagogiques.

Diffusion visant à valoriser le Trophée COBATY et les activités scolaires dans la presse et les réseaux sociaux.

Article 8 - Récompenses

Le Trophée COBATY fabriqué à Périgueux par un ferronnier « meilleur ouvrier de France » sera complété d'un stage au sein d'une des entreprises du COBATY. La remise du Trophée COBATY aura lieu au Lycée Professionnel Louis Delgrès **le samedi 27 avril 2024 de 8h à 12h.**

Article 9 – Acceptation du règlement

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions. Attention : Les candidats sélectionnés au sein des lycées devront formaliser leur prestation à travers une réflexion ou une problématique professionnelle du domaine du BTP construction durable à développer à l'oral. Leur support de présentation pourra être du type :

- 3D, Maquette, site internet, Diaporama, Dessin, Divers ...

Les établissements concernés avec leurs filières

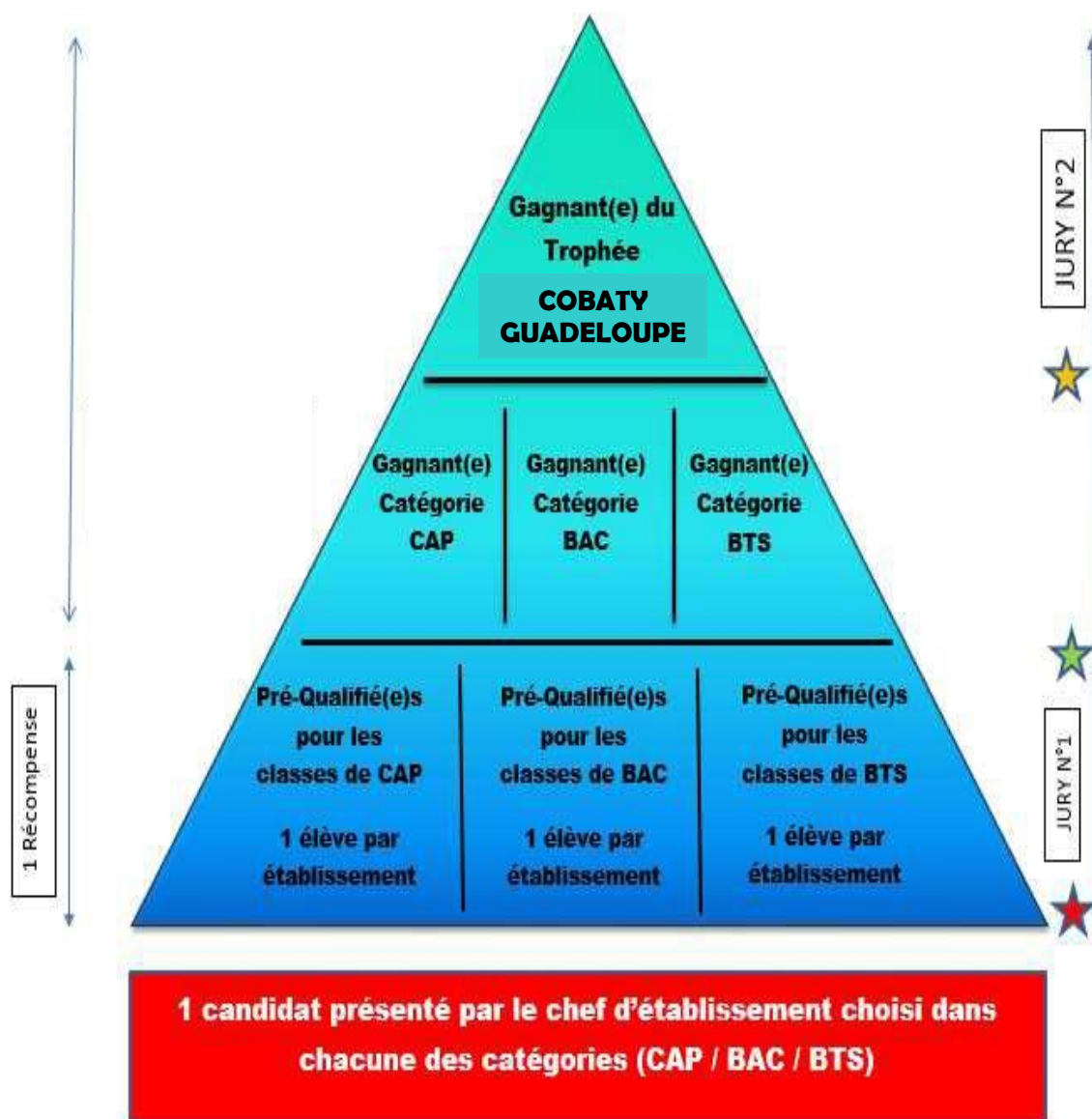
Nbre	Etablissement		Diplôme
1	LPO Georges NICOLO	BTS	BTS BATIMENT
2			BTS ETUDE ECONOMIQUE des CONSTRUTIONS
3			BTS TRAVAUX PUBLICS
4	LP Bertène Juminer	BAC PRO	AMENAGEMENT FINITION BATIMENT
5			TECHNICIEN D'ETUDES DU BATI(ASSISTANT EN ARCHITECTURE)
6			TECHNICIEN D'ETUDES DU BAT (ETUDES ET ECONOMIQUE)
7			TECHNICIEN DU BAT ORGANISATION ET REA GROS OEUVRE
8			METIERS DE L'ÉLECTRICITE ET DE SES ENVIRON. CONNECTES
9			TECHNICIEN DU FROID ET CONDITIONNEMENT DE L'AIR
10		CAP	CONSTRUCTEUR BETON ARME BATIMENT
11			PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT
12			PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES
13	INSTALLATEUR SANITAIRE		
14	STRUCTURES METALLIQUES		
15	LP Gerty Archimède	BAC PRO	TECHNICIEN DU BAT ORGANISATION ET REA GROS OEUVRE
16			TECHNICIEN DU FROID ET CONDITIONNEMENT DE L'AIR
17			TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES CLIMATIQUES
18		CAP	CARRELEUR MOSAISTE
19			INSTALLATEUR EN FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR
20			INSTALLATEUR SANITAIRE
21			PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT
22			CONSTRUCTEUR BETON ARME BATIMENT
23	LPO Pointe-Noire Et SEP de Bouillante	BAC PRO	AMENAGEMENT FINITION BATIMENT
24			METIERS DE L'ÉLECTRICITE ET DE SES ENVIRON. CONNECTES
25		CAP	CARRELEUR MOSAISTE
26			MACON
27			PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT
28	LPP de Blanchet	BAC PRO	TECHNICIEN DU FROID ET CONDITIONNEMENT DE L'AIR
29			METIERS DE L'ÉLECTRICITE ET DE SES ENVIRON. CONNECTES
30			OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE
31		MC	TECHNICIEN EN ENERGIES RENOUVELABLES
32		CAP	PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES
33			STRUCTURES METALLIQUES
34	LP Iles du Nord	BAC PRO	METIERS DE L'ÉLECTRICITE ET DE SES ENVIRON. CONNECTES
35		CAP	CHARPENTIER BOIS
36	LP Paul LACAVE	BAC PRO	METIERS DE L'ÉLECTRICITE ET DE SES ENVIRON. CONNECTES
37		CAP	CHARPENTIER BOIS
38	LPO Hyacinthe Bastaraud	BAC PRO	METIERS DE L'ÉLECTRICITE ET DE SES ENVIRON. CONNECTES
39		CAP	PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES
40	LP Louis DELGRES	BAC PRO	MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
41		BAC PRO	METIERS DE L'ÉLECTRICITE ET DE SES ENVIRON. CONNECTES
42		CAP	MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE

Grille d'Evaluation des candidats

CRITERES	INDICATEURS	Notation (*)			
		I	M	B	TB
Résultats scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - A de bons résultats - En enseignement général - En enseignement professionnel - En langue étrangère 				
Valeur Technique et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - S'implique lors de stages en entreprise - A le sens de l'organisation - Respecte les règles de sécurité - Organise son poste de travail - Travaille en autonomie 				
Réflexion, expériences, réalisation par apport au domaine de la construction durable BTP	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du Sujet - Originalité du concept - Approprié au BTP en région tropicale - Faisabilité et réalisable - Prise en compte de l'environnement et du développement durable 				
Valeurs citoyennes et qualité relationnelle au travers la civilité, le civisme, l'altruisme	<ul style="list-style-type: none"> - Respecte les autres citoyens - Respecte les bâtiments et les locaux - A un comportement actif pour faire respecter les règles de vie au quotidien - Vient en aide aux plus démunis 				
Investissement personnel Et Rayonnement	<ul style="list-style-type: none"> - Prend des initiatives - Participe à la vie de l'établissement - Participe à la vie sociale et culturelle de son environnement. - Possède du leadership 				
Professionalisme	<ul style="list-style-type: none"> - A le sens de l'organisation - A le sens des responsabilités - Rigoureux, persévérant, - Volontaire, réactif, disponible - Respecte les normes liées au développement durable - A du gout pour le travail bien fait 				
Exemplarité	<ul style="list-style-type: none"> - A une attitude exemplaire dans la vie de l'établissement - Fait preuve de loyauté 				
	Total				

(*) I : Insuffisant ; M : Moyen ; B : Bien ; TB : Très Bien

Les étapes du Trophée :



Nbre	EPL	BTS	BPro	MC	CAP	Total
1	LPO Georges NICOLO	1				1
2	LP Bertène JUMINER		1		1	2
3	LP Gerty ARCHIMEDE		1		1	2
4	LPO Pointe-Noire		1		1	2
5	LPP de BLANCHET		1	1	1	3
6	LP Iles du Nord		1		1	2
7	LP Paul LACAVE		1		1	2
8	LPO Hyacinthe Bastaraud		1		1	2
9	LP Louis DELGRES		1		1	2
Total Elèves		1	8	1	8	18

Contacts

Président du COBATY Guadeloupe Charlot RAMASSAMY : 0690 49 71 94

Email : genarchi.ramassamy@orange.fr

Membres du COBATY Guadeloupe en charge du Trophée :

Nathalie le Blondet Cassin : Tel : 0590 38.01.03 – Mob : 0690 39.33.34

Email : nathalie2.sge@orange.fr

Freddy Barbin 0690315217

Cobaty.guadeloupe@gmail.com

René Coconnier : Tel : 0590 21.30.40- Mob : 0690 55.17.09

email : r.coconnier@gfa-caraibe.fr

Rectorat de La Guadeloupe

Julien Antoine –Inspecteur Education National :

Tel: 0590 47.81.37–Mob: 0690 59.03.32

Email : julien.antoine@ac-guadeloupe.fr

CCM Relations Publiques-Presse / organisation et développement

Tel: 0590 20 93 94 Mob: 0690 37 42 87

Email: leontine.chicate-moibert@orange.fr

« Seul on ne peut rien construire, bâtir ensemble est
notre volonté »

MAINTENANT NOUS CONSTRUIRONS ENSEMBLE !